



- Le travail d'animateur communautaire auprès d'étudiants issus de communautés ethnoculturelles

► **JEAN-YVES SYLVESTRE**, *animateur communautaire, cégep Ahuntsic*

En 1995, j'ai participé au premier projet de patrouilleur de rue dans le quartier St-Michel. La patrouille de rue est avant tout de la prévention. Depuis quatre ans, un projet similaire a été instauré à l'école secondaire Joseph-François Perrault, le projet d'intervenant communautaire. Ce projet consiste à redonner un sentiment d'appartenance aux jeunes, à créer des activités pour eux, à les écouter, à régler des conflits entre eux sans jugements négatifs et à aider les parents à comprendre le système scolaire québécois.

Depuis un an, la Direction des affaires étudiantes du cégep Ahuntsic a créé une approche semblable puisqu'il y avait eu constat d'une démotivation de certains étudiants issus de communautés culturelles, d'un désintérêt aux cours suivis et d'une méconnaissance des ressources disponibles et offertes au cégep. Au collégial, les parents ne participent presque plus à la vie scolaire de leur enfant et ils ont souvent une méconnaissance du système post-secondaire. Donc, les jeunes sont laissés à eux-mêmes et quelquefois se désintéressent de leurs études. Mon travail consiste à écouter ces étudiants du cégep, à les guider et à les soutenir dans leurs démarches scolaires. Aussi, je les informe des services offerts au cégep et je les y réfère. Même s'ils sont des adultes, ils ont toujours besoin d'une écoute active et de supervision. Ils ont besoin de savoir que quelqu'un quelque part s'intéresse à eux. Mon bureau c'est le collège, ses corridors et les endroits de rassemblement (cafétéria, agora, etc.). Nous avons assez de succès pour que le projet soit reconduit l'an prochain.